

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES ÉLEVEURS DE MOUTONS

HONORAIRES

En vigueur le 15 mai 2021

Veillez ajouter 13% TVH aux droits d'inscription pour ON,
ajouter 15% TVH pour, T-N, N-B, N-É et I-P-É, et
ajouter 5% TPS pour toutes autres provinces

COTISATION:

Cotisation Annuelle.....	80,00
Cotisation Junior (âgé moins de 21 ans)	20,00

ENREGISTREMENT:

Pour jouir des frais d'enregistrement de membre, la cotisation doit être payée pour l'année de naissance des moutons pour lesquels vous demandez enregistrement.

**** Pour les Dorpers et Texels** – ajouter 2,00\$ par animal, ce coût sera remboursé par SCÉM au club de race pour les promotions

Moins de 18 mois d'âge:

	Membre	Non-Membre
Alberta (prélèvement provincial inclus)	13,00	23,00
Saskatchewan, Colombie-Britannique et Québec (prélèvement provincial inclus)	12,00	22,00
Toutes autres provinces.....	11,00	21,00
États-Unis	11,00	21,00

Âgé de 18 mois mais moins de 24 mois:

Alberta (prélèvement provincial inclus)	18,00	28,00
Saskatchewan, Colombie-Britannique et Québec (prélèvement provincial inclus)	17,00	27,00
Toutes autres provinces.....	16,00	26,00
États-Unis	16,00	26,00

Âgé de 24 mois et plus:

Alberta (prélèvement provincial inclus)	23,00	43,00
Saskatchewan, Colombie-Britannique et Québec (prélèvement provincial inclus)	22,00	42,00
Toutes autres provinces.....	21,00	41,00
États-Unis	21,00	41,00

Frais d'enregistrement pour les animaux importés et enregistrés au nom de l'importateur canadien, dans un livre généalogique reconnu par la SCÉM	18,75	18,75
--	-------	-------

Frais d'enregistrement pour les animaux nés au Canada et enregistrés dans un livre généalogique reconnu par la SCÉM, être transféré au SCÉM.....	18,75	18,75
--	-------	-------

TRANSFERTS

**** Pour les Dorpers et Texels** – ajouter 2,00\$ par animal, ce coût sera remboursé par la SCÉM au club de race pour les promotions

Dans les 6 mois suivant la date de vente

De ou dans la Colombie-Britannique ou Québec (prélèvement provincial inclus) chaque	12,00	23,00
De ou dans la province de l'Ontario (prélèvement provincial inclus), chaque	12,80	23,80
De ou dans toutes autres provinces, chaque	11,00	22,00
États-Unis	11,00	22,00

Plus de 6 mois suivant la date de vente

De ou dans la Colombie-Britannique ou Québec (prélèvement provincial inclus) chaque	23,00	45,00
De ou dans la province de l'Ontario (prélèvement provincial inclus), chaque	23,80	45,80
De ou dans toutes autres provinces, chaque	22,00	44,00
États-Unis	22,00	44,00

Transfert – dans le cas où un parent entre en copropriété avec ses enfants, ou d'une succession par héritage, ou là où les membres d'une famille forment une société, pourvu que dans aucun cas il n'y ait de considération financière	6,00	6,00
---	------	------

Transfert de propriété d'un troupeau entier, pourvu qu'en aucun cas il n'y ait de considération financière, en règlement d'une succession, ou lorsqu'un parent cède ses moutons à un fils ou une fille; propriété transféré dans les dossiers de la SCEA mais sans nouveaux certificats	100,00	100,00
--	--------	--------

Duplicata de certificats	5,00	10,00
--------------------------------	------	-------

RABAIS POUR VOLUME (crédité au compte à la fin de chaque année)		
25 à 49 enregistrements et transferts soumis dans la même année.....	1,00\$ par animal	
50 à 74 enregistrements et transferts soumis dans la même année.....	1,50\$ par animal	
75 à 249 enregistrements et transferts soumis dans la même année.....	2,00\$ par animal	
250 à 499 enregistrements et transferts soumis dans la même année.....	2,50 par animal	
500 ou plus enregistrements et transferts soumis dans la même année.....	3,00 par animal	
MEMBRES ET NON-MEMBRES:		
Enregistrement des lettres d'identification	25,00	25,00
Enregistrement des lettres d'identification (membres junior)	10,00	10,00
Transfert des lettres d'identification	5,00	5,00
Enregistrement de nom	25,00	25,00
Enregistrement de nom (membres junior)	10,00	10,00
Transfert de nom enregistré	5,00	5,00
Enregistrement de location	5,00	5,00
Généalogie rallongée	15,00	15,00
Certificats corrigés	10,00	10,00
Changement de nom d'un animal	50,00	50,00
DEMANDES REJETÉES	5,00	5,00
SERVICE D'URGENCE (veuillez ajouter les honoraires suivants aux honoraires mentionnés ci-dessus, et ce pour chaque animal). LES HONORAIRES ADDITIONNELS DOIVENT ACCOMPAGNER VOTRE DEMANDE SI VOUS DÉSIREZ OBTENIR CE SERVICE (LES EXPORTATIONS SONT EXCLUSES)		
	4,00	4,00

**Les frais peuvent être payés par carte VISA, MasterCard, mandat poste ou chèque à l'ordre de:
Société canadienne d'enregistrement des animaux, 2417 Holly Lane, Ottawa, Ont. K1V 0M7**

Téléphone: 1-877-833-7110 ou 613-731-7110 Télécopieur: 613-731-0704

Courriel: clrc@clrc.ca Internet: www.clrc.ca 30feesfrench.doc